

Danièle Henkel aura sa chronique dans le journal *Les Affaires*

Montréal, le 17 avril 2013 – *Les Affaires* est fier d'annoncer que Danièle Henkel, entrepreneure à la tête des Entreprises Danièle Henkel et dragonne à l'émission *Dans l'œil du dragon*, signera une chronique mensuelle à compter du 11 mai prochain. Cette nouvelle collaboration s'inscrit dans la volonté de *Les Affaires* de mettre de l'avant les valeurs entrepreneuriales qui font partie de son ADN et qui contribuent à son succès depuis 85 ans.

La chronique de Danièle Henkel sera une source d'inspiration et prodiguera de précieux conseils sur les thèmes de l'entrepreneuriat et de la gestion. Les lecteurs pourront apprécier le sens aiguisé des affaires de Danièle Henkel, ses talents de communicatrice et son accessibilité, elle qui multiplie les conférences et interventions publiques afin d'encourager davantage de gens à se lancer en affaires. Forte de son expérience en tant que fondatrice d'une entreprise de produits de soins de santé et d'esthétique, elle est devenue une femme d'affaires accomplie et un modèle à suivre dans le milieu des affaires québécois.

« Nous recherchions une personnalité qui connaît le terrain et qui est en mesure d'inspirer les entrepreneurs et les dirigeants. Danièle incarne tout cela, explique Géraldine Martin, éditrice adjointe et rédactrice en chef, Groupe Les Affaires. Synonyme de réussite, elle a motivé un grand nombre d'hommes et de femmes à se lancer en affaires, ainsi qu'à persévérer pour réaliser leur rêve. »

« C'est avec un immense bonheur et une joie profonde que j'ai accepté l'invitation du journal *Les Affaires* à titre de collaboratrice et c'est avec ce même enthousiasme que je partagerai mes connaissances chaque mois avec les lecteurs !, ajoute Danièle Henkel. Pour moi, l'idée de pouvoir transmettre une passion à travers mes valeurs et mes expériences représente un énorme privilège. Je veux atteindre et toucher les gens et j'espère, en toute modestie, pouvoir faire comprendre ma vision du monde des affaires et surtout comment évoluer dans cet univers. »

Les Affaires est la publication d'affaires au Canada à laquelle les lecteurs consacrent le plus de temps par exemplaire et accordent la meilleure note pour la qualité des contenus, selon les données de l'organisme indépendant Print Measurement Bureau (PMB) publiées ce printemps. Son lectorat a grimpé de 5 % par rapport à l'automne dernier, pour un total de 248 000 lecteurs.

À propos du Groupe Les Affaires

Le Groupe Les Affaires est le leader des contenus d'information et d'analyse destinés aux dirigeants québécois. À ce jour, le Groupe détient la plus importante salle de presse économique au Québec avec une équipe de plus de 45 employés. Avec ses plateformes imprimées, ses activités numériques et ses événements, Le Groupe Les Affaires rejoint mensuellement 534 000 personnes, selon une étude réalisée en 2012 par la firme IPSOS. Le Groupe Les Affaires, membre de TC Media, produit le journal *Les Affaires*,

lesaffaires.com, les Événements Les Affaires, le magazine de management *PREMIUM* et le magazine de finances personnelles A+.

À propos de TC Media

Chef de file de solutions médias et d'activation marketing au Canada, employant près de 4000 personnes, TC Media rejoint 24 millions de consommateurs au Canada à travers son offre intégrée multiplateforme qui inclut les médias imprimés et numériques, la production de magazines, de journaux, de livres et de contenus sur mesure, le marketing de masse et personnalisé, les applications mobiles et interactives, la production télévisuelle et la distribution de porte en porte.

TC Media est une marque de Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B TCL.PR.D), qui compte approximativement 9 500 employés au Canada et aux États-Unis, et des revenus publiés de 2,1 milliards de dollars canadiens en 2012. Site www.tc.tc.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements ou pour des demandes d'entrevue :

Médias

Patricia Robichaud

Conseillère aux communications

TC Media

Téléphone : 514 392-2010

patricia.robichaud@tc.tc